

**NI PAUVRE  
NI SOUMIS**



## Mobilisation du 21 mars 2009 Ni pauvre, ni soumis Parce que la solidarité a aussi un visage !

**L'APPEL D'URGENCE des « NI PAUVRE, NI SOUMIS »  
personnes en situation de handicap, personnes atteintes de maladie invalidante :  
victimes oubliées de la crise !**

Ce samedi 21 mars, le mouvement « Ni pauvre, ni soumis 44 » regroupant une quarantaine d'organisations du champ du handicap, de la maladie, du secteur sanitaire et social et des droits humains, manifeste pour dénoncer le cumul de la crise économique et sociale avec une "crise de la solidarité" qui conduit à laisser durablement sous le seuil de pauvreté des personnes, en raison de leur handicap ou de leur état de santé.

La valeur « travail » ne peut être la seule réponse. La valeur « solidarité » est tout aussi essentielle pour une société qui se veut d'être « civilisée ». **Aujourd'hui, le mot « Solidarité » semble avoir perdu son sens. Pour le gouvernement, ou « elle ne se voit pas (!) » ou elle est synonyme de cotisations, de coûts, voire de charges pour le pays...**

**Pour nous, la solidarité est une valeur, de celle qui réunit, qui voit au-delà des clivages de tous genres.**

Le 29 mars 2008, le mouvement « Ni pauvre, ni soumis » rassemblait 35 000 manifestants, dont 750 de Loire-Atlantique, à Paris pour exprimer l'urgence de créer un revenu d'existence pour les personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler en raison de leur handicap ou leur maladie, quels que soient leur lieu de vie et leur âge et un réel accès au travail pour ceux qui peuvent travailler.

Depuis cette date, nous considérons que les réponses apportées par le Président de la République et le gouvernement ne sont pas à la hauteur des enjeux des réformes à engager pour la création d'un revenu d'existence :

- des centaines de milliers de personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante vivent sous le seuil de pauvreté, et ce malgré la revalorisation de 5 % de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) en 2008, revalorisation qui par ailleurs oublie les personnes bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), de pensions d'invalidité ou de rentes d'accident du travail ;
- ces personnes, déjà extrêmement fragilisées, doivent faire face à l'augmentation des restes à charge avec par exemple l'instauration des franchises médicales... ;
- les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante sont particulièrement touchées par la crise économique et sociale : augmentation du taux de chômage, précarité de l'emploi accrue, augmentation du prix des produits de première nécessité...

La crise financière et sociale rend encore **plus urgente l'instauration d'un véritable revenu d'existence pour les personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler en raison de leur handicap ou de leur maladie.**

Le Président de la République et le gouvernement prennent de nombreuses initiatives économiques et sociales pour répondre à cette crise. Mais, aucune mesure de solidarité annoncée ne prend en compte la dégradation financière des personnes en situation de handicap et des personnes atteintes de maladie invalidante.

Le mouvement « Ni pauvre, ni soumis » demande d'urgence au Président de la République et au gouvernement de prendre deux engagements d'ici le 29 mars prochain :

> **l'élargissement de la prime de solidarité active de 200 €** prévue au 1er avril 2009 à tous les bénéficiaires des minima sociaux (y compris les titulaires de l'AAH ou de l'ASI), de rentes, de pensions dont le montant est en-dessous du seuil de pauvreté ;

> **l'ouverture dès aujourd'hui d'un « Grenelle de la solidarité »** sur l'instauration d'un revenu d'existence.

Les personnes en situation de handicap, les personnes atteintes de maladie invalidante, et leur famille, n'acceptent plus d'attendre. Elles considèrent qu'il s'agit d'un manque de considération du Président de la République et du gouvernement à leur égard.

**Parce que la solidarité a aussi un visage, le samedi 21 mars 2009, le mouvement « Ni pauvre, ni soumis » manifeste à Nantes à nouveau, pour témoigner de toutes les détresses oubliées et que la solidarité a aussi un visage.**

### Chiffres clés :

Seuil de pauvreté = 880 euros / mois, selon Eurostat  
AAH = 652,60 euros / mois  
Pension invalidité (minimum) = 260,17 euros / mois

[www.nipauvrenisoumis.org](http://www.nipauvrenisoumis.org)

e-mail : [nipauvrenisoumis44@free.fr](mailto:nipauvrenisoumis44@free.fr)

Contactez le 06-87-69-30-45